



**SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(SPANC)**

COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN

DOSSIER N°

Mme / Mr :

**DEMANDE D'INSTALLATION
D'UN SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

(Document à joindre au permis de construire, écrire clairement et lisiblement)

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Mlle Fabienne PATER 05.90.87.62.50 / 06.90.22.03.39

**Etablissement des eaux et assainissement de Saint-Martin
Service SPANC
Route de l'ancien hôpital
Fort louis
97150 SAINT-MARTIN**

DEMANDEUR

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse actuelle :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : E-mail :

Situation du projet :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Adresse du projet:

Code postal : Commune :

Section et numéro de(s) parcelle(s) cadastrale(s) :

Superficie en m² :

CONCEPTEUR

(Architecte, maître d'œuvre...) le cas échéant

Nom (ou raison sociale) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax :

NATURE DU PROJET

Ce projet fait l'objet :

D'un permis de construire :

- Construction d'un bâtiment neuf.
- Rénovation d'un bâtiment existant.

D'une déclaration de travaux :

- Réalisation d'un système d'assainissement autonome
- Réhabilitation d'un système d'assainissement autonome.

PIECES A FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES

- Le présent formulaire** dûment complété, daté et signé (**joindre seulement l'original**)
- Un plan de situation** de la parcelle au 1/25000^{ème}
- Un plan de masse** au 1/500^{ème} indiquant la position de l'immeuble, l'emplacement des différents éléments de l'installation d'assainissement ainsi que les caractéristiques de la parcelle (arbres/haie, terrasses, voies de passage de véhicules, bâtiments annexes, points d'eau, puits, fossé, évacuation des eaux de pluies)
- Un plan en coupe** de la filière et de l'habitation projetées ou existantes (réhabilitation) et **un plan de disposition des pièces** (cuisine, chambres, WC....) au sein de la future habitation.
- Les conclusions de l'étude de sol** permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques : sondages à la tarière, test(s) de perméabilité, trou au tractopelle
- Les conclusions de l'étude de définition de filière** d'assainissement autonome. Elle comprend le type de prétraitement, le type de traitement, la superficie nécessaire, les dimensionnements et le cas échéant, le système d'évacuation après traitement.

**DEFINITION DU PROJET
A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE**

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Habitation individuelle
- Divers (préciser) :

Résidence

- principale secondaire

Location :

- Location à l'année location saisonnière

Nombre de chambres :

- Bâtiment comportant plusieurs logements

Nombre de logements :

Nombre total de chambres :

- Autre type de bâtiment :

Nature :

Nombre d'usagers :

Implantation :

- Lotissement Habitat isolé Divers

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale de la parcelle : m²

Superficie disponible pour l'assainissement : m²

Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, place, arbre) :

Pente du terrain prévu pour l'assainissement :

- Faible < 5 %
- Moyenne entre 5 % et 10 %
- Forte > 10 %

Présence d'un cours d'eau à proximité :

- OUI NON

Présence d'un point d'eau (mare, étang, lac) à proximité :

- OUI NON

Distance entre le cours d'eau ou le point d'eau et le système d'épandage (dispositif de traitement) : m

Le terrain est-il en zone inondable ?

- OUI NON

*Partie réservée au contrôleur
Assainissement Non Collectif*

La superficie disponible et l'occupation du sol sont-elles suffisantes pour le dispositif ?

- OUI NON

**DEFINITION DU PROJET
A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE**

**CONTROLE DE CONCEPTION
ET D'IMPLANTATION
A REMPLIR PAR LE CONTROLEUR**

CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT DU TERRAIN

Eau potable et eaux pluviales

• Alimentation en eau potable :

- adduction publique ressource privée

– Présence d'un puits à proximité : OUI NON

Distance par rapport au dispositif de traitement (filière d'épandage) : m

– Distance > 35 m, par rapport au dispositif de traitement, d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine OUI NON

• Destination des eaux de pluie :

Séparation des eaux usées et pluviales : OUI NON

- réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)
 infiltration sur la parcelle
 rétention (cuve, mare...)
 autre :

Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) **est interdit.**

*Partie réservée au contrôleur
Assainissement Non Collectif*

La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ?

- OUI NON

Quelles sont les contraintes ?

.....

Distance > 35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine.

- OUI NON

Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ?

- OUI NON

LES ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

Etude de sol :

Une étude a-t-elle été réalisée ?

- OUI NON

Si oui, joindre une copie des conclusions du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées domestiques d'après l'étude de sol réalisée ?

- OUI OUI sous réserves
 NON Ne sait pas

Etude de définition de la filière d'assainissement autonome

Une étude a-t-elle été réalisée ?

- OUI NON

Si oui, joindre une copie des conclusions du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire

*Partie réservée au contrôleur
Assainissement Non Collectif*

Le zonage d'assainissement a-t-il été réalisé sur la collectivité :

- OUI NON

Type de filière préconisée dans le schéma directeur d'assainissement :

- Tranchées d'épandage à faible profondeur
 Lit filtrant vertical non drainé
 Lit filtrant vertical drainé
 Lit filtrant drainé à flux horizontal
 Terre d'infiltration

 non précisé

**DEFINITION DU PROJET
A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE**

**CONTROLE DE CONCEPTION
ET D'IMPLANTATION
A REMPLIR PAR LE CONTROLEUR**

CARACTERISTIQUE DE LA FILIERE

Le prétraitement

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées ensemble ? OUI NON

Bac dégraisseur : OUI NON Volume : litres

Fosse toutes eaux : OUI NON Volume : m3

Autre, à préciser : Volume : litres

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène) *si connu*

.....

Préfiltre : OUI incorporé à la fosse NON

Volume (si extérieur à la fosse) : litres

Ventilation en amont et aval de la fosse : OUI NON

Type d'extracteur : Statique éolien

*Partie réservée au contrôleur
Assainissement Non Collectif*

Volume adapté : OUI NON

Volume de la fosse suffisant : OUI NON

Si non, volume suggéré m3

Volume adapté : OUI NON

Ventilation prévue : OUI NON

Positionnement correct de l'ensemble :

OUI NON

Le traitement : (cocher la filière choisie)

Tranchées d'épandage à faible profondeur

longueur et nombre de tranchées : m x =

longueur totale : ml

Lit d'épandage à faible profondeur

longueur et nombre de drains : m x =

superficie totale : m²

Lit filtrant non drainé à flux vertical

longueur et nombre de drains : m x =

superficie totale : m²

Terre d'infiltration

longueur et nombre de drains : m x =

superficie au sommet : m²

superficie à la base : m²

Dispositif de relevage des eaux prévu : OUI NON

Lit filtrant drainé à flux vertical :

• 2 solutions :

Lit à massif de sable : OUI NON

longueur totale des drains : m

longueur x largeur = m²

profondeur du dispositif : M

Lit à massif de zéolithe : OUI NON (filière compacte)

longueur totale des drains : m

longueur x largeur = m²

profondeur du dispositif : M

Autre :

.....

.....

.....

(Joindre une notice technique)

*Partie réservée au contrôleur
Assainissement Non Collectif*

Dispositif adapté :

- à la nature du sol : OUI NON
(Perméabilité, nappe)

- à la pente du site : OUI NON

Dimensionnement adapté au logement :
 OUI NON

Respect des distances minimales :

- habitation > 5 m : OUI NON

- limites de parcelle > 3 m OUI NON

- arbres > 3 m : OUI NON

- La filière compacte a-t-elle un agrément ministériel :

OUI NON

LES ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le propriétaire s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet
- réaliser l'installation conformément au projet validé
- réaliser l'installation conformément aux DTU 64.1 norme XP P 603 en vigueur ? au code de l'environnement, au code de la santé publique et aux arrêtés ministériels.
- informer une semaine à l'avance le service public d'assainissement non collectif de la date d'exécution des travaux afin que le contrôle de bonne exécution puisse avoir lieu
- ne recouvrir l'installation seulement après avis sur sa conformité
- assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation

Le propriétaire s'engage à avoir pris connaissance du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui lui a été remis en même temps que le présent formulaire, notamment des conséquences légales en cas de non respect de la réglementation relative aux installations et des montants de la redevance instituée pour les contrôles de conception, d'implantation et de bon exécution des travaux d'assainissement non collectif.

Fait à :
 Le :

Signature du propriétaire * :

** **NB** : pour les personnes autres que le propriétaire (mandataire, maître d'œuvre, constructeurs...), veuillez nous préciser à quel titre vous êtes autorisé à effectuer la présente demande et joindre une attestation de votre capacité.*

*Nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif **avant le début des travaux** car si la visite de bon exécution a lieu après remblaiement l'installation sera non conforme et ne pourra pas être contrôlée.*

Partie réservée au contrôleur
 Assainissement Non Collectif

:Après analyse de votre demande, nous émettons :

Avis favorable Avis défavorable

Observations :

.....

.....

Signature